



## AVIS D'ABATTAGE D'ARBRE(S)

La Municipalité de Moudon, conformément à l'article 4 du règlement communal sur la protection des arbres, soumet à l'enquête publique locale

du 1<sup>er</sup> au 20 février 2019

la demande d'abattage suivante :

Propriétaire :	RIZOV Goran Rte d'Yverdon 10 1510 MOUDON
Parcelle :	1115 – PPE Avenue de Lucens 30
Arbres à abattre:	1 sapin (en bordure de route)
Compensation :	aucune

Les éventuelles remarques ou oppositions doivent être adressées à la Municipalité d'ici au 20 février 2019

LA MUNICIPALITE

Moudon, le 31 janvier 2019